

Faculté des études
supérieures et postdoctorales

GUIDE
DU STAGIAIRE
POSTDOCTORAL
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

OCTOBRE 2016

Université 
de Montréal

Table des matières

INFORMATIONS PRATIQUES.....	3
Avant votre arrivée.....	3
Terminologie pratique.....	3
Conditions d’admissibilité	4
Demande d’admission	4
Quelques précisions sur la demande d’admission en ligne	4
Matricule et UNIP	6
Adresse courriel	6
Procédures d’immigration	6
À votre arrivée	7
Carte UdeM du stagiaire postdoctoral	7
Couverture médicale	7
Réinscription	8
Attestations	9
Attestation d’inscription.....	9
Attestation de fin de stage	9
Fin de stage.....	9
Votre dossier.....	9
À l’Université de Montréal.....	10
Bibliothèques et informatique.....	10
Séminaires d’insertion professionnelle	10
Autres renseignements pratiques	10
Déclaration de revenus auprès de Revenu Québec.....	10
Pour les stagiaires canadiens et résidents permanents	10
Pour les stagiaires internationaux.....	10
Déclaration de revenus auprès de l’Agence du Revenu du Canada	12
Vos interlocuteurs.....	12
Adresses à retenir	12
Logement	13
ANNEXE- Liste des stages postdoctoraux	14

Pourquoi un tel guide?

Il est le complément indispensable de la [Politique sur le statut des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Montréal](#) et comprend des informations utiles tant pour les stagiaires postdoctoraux boursiers (SPB) que pour les stagiaires postdoctoraux employés (SPE). Vous trouverez notamment dans ce guide:

- ✓ des informations pratiques concernant le stage postdoctoral à l'Université de Montréal (UdeM);
- ✓ des informations importantes pour les stagiaires qui viennent de l'étranger;
- ✓ des instructions relatives à l'admission en ligne et au Plan de développement personnel;
- ✓ la liste des programmes d'études de stage postdoctoral.

Pourquoi est-il important de vous inscrire à l'Université de Montréal?

L'inscription comme stagiaire postdoctoral à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) est obligatoire pour tous les SPB et tous les SPE. Elle vous permet d'obtenir :

- ✓ Un matricule (code d'identification de l'UdeM) pour recevoir votre rémunération (SPE) et vous permettre de vous identifier auprès des instances universitaires et gouvernementales;
- ✓ Une attestation officielle de stage émise par la FESP à la fin du stage sur demande.
- ✓ Accès aux Bibliothèques de l'UdeM et aux services de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC);
- ✓ Inscription sur une liste de diffusion électronique faisant état des offres de bourses ou toute autre information importante;
- ✓ Une carte de stagiaire postdoctoral de l'UdeM

Enfin, les stagiaires postdoctoraux diplômés à l'étranger et qui sont inscrits à la FESP peuvent soumettre une demande d'exemption d'impôt provincial.

Seuls les stagiaires dans certains champs disciplinaires sont admissibles à [l'exemption d'impôt provinciale](#).

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant votre arrivée...

Avant votre arrivée à l'Université de Montréal, vous devez avoir reçu de votre superviseur une lettre attestant de son intention de vous accueillir. Cette lettre devrait faire état de la durée du stage, du financement (montant de la rémunération pour les SPE), des dates de début et de fin de stage, du processus de renouvellement, si applicable, du projet de recherche, etc.

Si vous n'êtes pas citoyen canadien, **vous devez obtenir un permis de travail¹ et non un permis d'études**. Pour cela, vous devez faire une demande auprès de l'Ambassade du Canada de votre pays. Vous trouverez des renseignements sur la procédure à suivre sur le site internet d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ([IRCC](#)).

Terminologie pratique

Dans la gestion de votre dossier et les communications avec vous, l'Université de Montréal utilise une terminologie qu'il est important de bien maîtriser. Pour vous permettre de mieux comprendre ce qui suit, voici quelques-uns des termes les plus fréquemment employés :

Matricule : numéro qui vous est attribué par l'Université de Montréal lors de votre demande d'admission. Le matricule permet de vous identifier auprès des services institutionnels et gouvernementaux.

Plan de développement individuel : il doit être rempli conjointement avec le superviseur, tant par les SPE que les SPB. Il identifie le calendrier de travail et les objectifs à atteindre pour la durée du stage dans le développement scientifique et professionnel du stagiaire. Il doit être déposé au bureau du Secrétaire de la FESP au moment où la demande d'admission en ligne est complétée.

Portail UdeM : portail virtuel qui vous donne accès à votre dossier académique, vos courriels, votre dossier de lecteur (bibliothèque), vos données personnelles, etc.

SPB : stagiaires postdoctoraux boursiers. Ils reçoivent directement une bourse en provenance d'un Fonds québécois, d'un Conseil canadien ou d'une Fondation canadienne, ou sise à l'étranger, pour laquelle l'Université de Montréal a explicitement été désignée comme lieu de stage du récipiendaire.

SPE : stagiaire postdoctoral employé, dont la rémunération provient des Fonds de recherche d'un membre du corps professoral de l'Institution ou d'une bourse administrée par celle-ci.

UNIP : numéro d'identification personnel. Un UNIP temporaire vous est attribué une fois votre demande d'admission complétée. Il vous permet de vous brancher au service de courriel ainsi qu'à votre portail UdeM, une fois votre inscription complétée.

Conditions d'admissibilité

Les conditions d'admission à un stage sont précisées à l'article 1 de la [Politique sur le statut des stagiaires postdoctoraux](#).

Demande d'admission

Étape 1

Compléter le formulaire de demande d'[admission en ligne](#)

Des [frais d'admission](#) non-remboursables et payables par carte de crédit sont exigés à la fin du processus d'admission pour assurer le traitement de la demande.

Dates limites pour compléter une admission – les admissions rétroactives sont impossibles une fois les dates dépassées :

Hiver : 15 mars (de la même année)

Été : 15 juillet (de la même année)

Automne : 15 novembre (de la même année)

Exemple : Pour être admis à l'hiver 2016, la date limite est le 15 mars **2016**.

Définition des trimestres :

Hiver : du 1^{er} janvier au 30 avril

Été : du 1^{er} mai au 30 août

Automne : du 1^{er} septembre au 31 décembre

Quelques précisions sur la demande d'admission en ligne

- *Titre du programme* : Il est important de déterminer le titre approprié du programme en utilisant la liste des programmes postdoctoraux. Vous trouverez la liste des stages possibles avec leurs numéros à la page 17 de ce document. Votre choix de programme doit correspondre au champ d'expertise de votre superviseur de stage.
- *Matricule* : le stagiaire postdoctoral qui s'inscrit à l'Université de Montréal pour la première fois n'a pas encore de matricule. L'information doit être fournie par les stagiaires qui se réinscrivent.

Étape 2 – Les documents requis

- Les documents joints au dossier sont des originaux ou des copies certifiées seulement. Vos documents originaux peuvent être certifiés à nos bureaux. Les documents sont rédigés en français ou en anglais. Les documents présentés dans toute autre langue doivent être accompagnés d'une traduction officielle.

Si vous êtes citoyen canadien	Si vous êtes résident permanent	Si vous n'êtes ni citoyen canadien ni résident permanent
<ul style="list-style-type: none"> certificat de naissance ou si vous êtes citoyen(ne) canadien(ne) né(e) à l'étranger, votre carte/certificat de citoyenneté (recto/verso) et votre passeport. 	<ul style="list-style-type: none"> passeport et la carte de résident permanent (recto/verso). 	<ul style="list-style-type: none"> votre passeport.
<ul style="list-style-type: none"> Le diplôme de doctorat ou une attestation de diplôme. 	<ul style="list-style-type: none"> Le diplôme de doctorat ou une attestation de diplôme. 	<ul style="list-style-type: none"> Le diplôme de doctorat ou une attestation de diplôme.
<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales 	<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales 	<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales
<ul style="list-style-type: none"> Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative
<ul style="list-style-type: none"> CV avec votre adresse au Québec. (Vous pourrez le fournir après votre arrivée si vous ne connaissez pas votre adresse au moment du dépôt de la demande). 	<ul style="list-style-type: none"> CV avec votre adresse au Québec. (Vous pourrez le fournir après votre arrivée si vous ne connaissez pas votre adresse au moment du dépôt de la demande). 	<ul style="list-style-type: none"> CV avec votre adresse au Québec. (Vous pourrez le fournir après votre arrivée si vous ne connaissez pas votre adresse au moment du dépôt de la demande).
		<ul style="list-style-type: none"> Le permis de travail².

Étape 3 – TRANSMETTRE les documents requis:

À l'exception du permis de travail pour les étudiants étrangers, que vous devrez présenter lors de votre arrivée, les documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Bureau des étudiants visiteurs de recherche et des stagiaires postdoctoraux
 Université de Montréal
 Faculté des études supérieures et postdoctorales
 2910, Édouard-Montpetit, bureau 210
 Montréal, (Québec) H3T 1J7
 Canada

N.B. Vous pouvez transmettre les documents via courriel à l'adresse stagiairespostdoc@umontreal.ca pour éviter un délai de traitement. Vous devrez cependant présenter les originaux ou copies certifiées conformes à l'adresse ci-haut mentionnée lors de votre arrivée à l'Université de Montréal sous peine de voir votre inscription révoquée.

² À fournir à votre arrivée à Montréal.

- Seuls les dossiers complets seront traités.
- Un délai de traitement d'un minimum de 5 à 10 jours ouvrables pour la demande d'admission doit être prévu.
- Il est important de prévoir des fonds suffisants pour le début du séjour pour les SPE. Les délais d'inscription ajoutés aux délais d'émission des chèques peuvent parfois être longs.

Matricule et UNIP

Une fois votre demande d'admission en ligne effectuée, vous recevrez par courriel un identifiant et un UNIP temporaires³. Une fois la demande d'admission traitée et acceptée par la FESP, vous recevrez également votre lettre d'admission. Cette lettre mentionnera votre matricule. **Vous devez fournir à votre unité académique votre matricule pour recevoir votre bourse (ex : Banting, Cole, IRSC) ou rémunération, dans le cas où vous êtes payé par l'UdeM ou sur des fonds de recherche gérés par l'Université.**

Adresse courriel

Après avoir reçu votre avis d'admission, vous pouvez, muni de votre identifiant et de votre UNIP, activer votre compte de courrier électronique (courriel Web) en suivant la procédure sur le lien suivant <http://www.fesp.umontreal.ca/fr/les-stages-postdoctoraux/inscription.html> . Pour tout problème, vous devez demander l'assistance de la DGTIC, par téléphone : (514-343-7288) ou par courriel : www.dgtic.umontreal.ca/formulaires/aide.html .

Il est très important d'activer votre UNIP. Cette activation vous rendra visible dans les systèmes informatiques de l'UdeM et par le fait même, les renseignements qui vous concernent seront accessibles aux services concernés.

Procédures d'immigration

Les services d'Immigration du Canada considèrent le stage postdoctoral comme un travail⁴. Par conséquent, il est **impératif** pour les stagiaires postdoctoraux étrangers de se procurer un permis de travail quelle que soit la durée du séjour au Canada. Le stagiaire peut contacter directement les services d'Immigration Canada pour connaître les démarches à entreprendre.

IMPORTANT

- 1) Sans un permis de travail, le stagiaire postdoctoral peut être confronté à un refus d'entrée sur le territoire canadien par les services d'immigration.
- 2) Les stagiaires postdoctoraux étrangers **doivent compter de trois à six mois** pour obtenir un permis de travail et remplir toutes les formalités relatives à leur séjour au Québec.
- 3) La durée de l'inscription comme stagiaire postdoctoral ne peut excéder celle de la validité du permis de travail.

³ Le stagiaire doit indiquer une adresse courriel valide sur le formulaire de demande d'admission. La FESP communique presque exclusivement par courriel.

⁴ www.canadainternational.gc.ca/france/visas/work-student_etudiant-travailler.aspx?lang=fra

À votre arrivée ...

Les stagiaires postdoctoraux étrangers doivent présenter à la Faculté des études supérieures et postdoctorales :

- 1) le permis de travail;
- 2) tous les documents originaux nécessaires à la demande qui n'ont pas été présentés.

IMPORTANT

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est essentiel pour travailler au Canada et pour recevoir des services de programmes gouvernementaux. Pour plus de renseignements consulter : www.servicecanada.gc.ca/fra/nas/demande/comment.shtml.

Tout stagiaire postdoctoral international doit avoir un numéro d'assurance social (NAS) valide, à défaut duquel il lui sera impossible de toucher quelque forme de rémunération que ce soit au Canada.

Bureau des étudiants visiteurs de recherches et des stagiaires postdoctoraux
Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales
2910, Édouard-Montpetit, bureau 210
Montréal, (Québec) H3T 1J7

Carte d'identification de l'UdeM du stagiaire postdoctoral

Après avoir présenté les originaux de vos documents et le permis de travail à la FESP, votre inscription sera complétée et vous pourrez alors vous présenter au guichet de la carte pour récupérer votre carte d'identification de l'UdeM à l'adresse :

Pavillon J.A-Desève
2332, Édouard-Montpetit, Guichet de la carte
Montréal, (Québec), H3T 1J4

Couverture médicale

En ce qui concerne la couverture médicale, vous devez faire une demande de carte d'assurance maladie auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) si vous n'en avez pas⁵. Il est à noter que des frais s'appliquent lors de l'émission de cette carte. Pour plus de renseignements : www.ramq.gouv.qc.ca .

Les bureaux de la RAMQ sont situés au :
425, boulevard De Maisonneuve Ouest
3^e étage, suite 300
Montréal, QC, H3X2T8
Tél .: 514-864-3411
Métro : Place des arts ou McGill

⁵ Pour les stagiaires internationaux.

Il est **fortement recommandé** aux stagiaires postdoctoraux étrangers et aux nouveaux résidents permanents de souscrire une assurance médicale de base pour les trois premiers mois de votre séjour en attendant d'obtenir votre carte de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Vous pouvez souscrire une assurance médicale dans votre pays d'origine ou encore une assurance privée au Canada.

Réinscription

Dans le cas où votre stage postdoctoral se prolongerait au-delà de la période prévue initialement, vous devrez fournir les documents suivants :

Si vous êtes citoyen canadien	Si vous êtes résident permanent	Si vous n'êtes ni citoyen canadien ni résident permanent
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales 	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales 	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité avec les signatures originales
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les SPB : lettre d'attribution de la bourse externe nominative
		Le permis de travail renouvelé, ou le reçu de dépôt de la demande de renouvellement du permis de travail.

Ces documents doivent être envoyés ou présentés à :

Bureau des étudiants visiteurs de recherche et des stagiaires postdoctoraux
 Université de Montréal
 Faculté des études supérieures et postdoctorales
 2910, Édouard-Montpetit, bureau 210
 Montréal, (Québec) H3T 1J7
 Canada

Veuillez noter que la [politique sur le statut des stagiaires postdoctoraux](#) prévoit qu'un stage postdoctoral ne peut se prolonger au-delà de la 5^e année suivant l'obtention du doctorat. La Politique précise également que le doctorat doit préférablement avoir été obtenu dans une autre université et que le superviseur ne peut être le directeur de recherche ou codirecteur des études doctorales, à moins que le stage ne soit que d'une courte période de transition.

Attestations

Attestation d'inscription

Vous pouvez demander une attestation d'inscription à la FESP : stagiairespostdoc@umontreal.ca. Les frais sont de 17 \$. Des délais de traitement de 3 à 5 jours ouvrables sont à prévoir.

Attestation de fin de stage

À la fin de votre stage, vous pouvez demander à la FESP, une attestation de fin de stage. Votre superviseur de stage et le directeur de l'unité doivent remplir le formulaire de recommandation disponible sur la page « [Formulaires](#) » du site de la FESP. . Des délais de traitement de 5 à 10 jours ouvrables sont à prévoir.

Ce formulaire doit être transmis par courrier à :

Bureau des étudiants visiteurs de recherche et des stagiaires postdoctoraux
Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)
2910, boulevard Édouard-Montpetit, bureau 210
Montréal (Québec) H3T 1J7

Vous recevrez par la poste un parchemin attestant de votre stage, signé par le doyen et le secrétaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il est essentiel de nous préciser l'adresse à laquelle l'attestation doit être envoyée.

Fin de stage

Il est essentiel d'avertir la FESP lorsque votre stage prend fin. Il est également important de nous communiquer, ainsi qu'à la Direction des ressources humaines, une adresse postale ainsi qu'une adresse courriel valide. Celles-ci peuvent s'avérer fort utiles pour vous envoyer des attestations ou les certificats d'exemption fiscale à la fin de votre stage.

Votre dossier

- ✓ Vous devez garder à jour votre dossier à la FESP. Nous vous invitons à conserver une copie des documents que vous fournissez à la FESP. Il est important de renouveler votre inscription en temps et lieu. La Faculté des études supérieures et postdoctorales ne fait pas de rappel pour les renouvellements de stages.
- ✓ En cas de changement de coordonnées, vous devez effectuer le changement dans votre portail UdeM et aviser votre Centre de recherche et la DRH (pour les SPE). Le courriel est le moyen de communication privilégié par l'UdeM. Vous devez fournir une adresse courriel valide ou rediriger vos courriels vers une adresse valide le cas échéant.
- ✓ Vous devez demander le renouvellement de votre permis de travail, de votre carte d'assurance maladie, de votre carte de résident permanent et de votre carte d'assurance sociale s'il y a lieu. Le cas échéant, vous devez fournir à la FESP une copie de votre nouveau permis de travail et de votre carte de résident permanent.
- ✓ Vous devez compléter et soumettre votre déclaration de revenus. La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et l'UdeM ne prodiguent pas de conseils pour les

déclarations de revenus. Le stagiaire postdoctoral devra se tourner vers un professionnel (comptable, fiscaliste) pour toute question d'ordre fiscal. Le stagiaire postdoctoral venant de l'étranger est responsable de sa demande d'admissibilité à l'exemption d'impôt provincial et des demandes de renouvellement subséquentes. La FESP ne fait pas de rappel pour les renouvellements d'exemption d'impôt provincial. Si vous avez reçu un certificat d'exemption d'impôt émis par le MESRS, vous devrez en joindre une copie à votre déclaration de revenus.

- ✓ Le stagiaire qui fait un stage dans un centre de recherche affilié à l'UdeM, mais hors campus comme l'Institut de Cardiologie, le CRCHUM, le CHU Sainte-Justine, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, etc. doit veiller également à maintenir son dossier à jour dans ce centre.

À l'Université de Montréal...

Bibliothèques et informatique

Vous bénéficiez des avantages accordés aux professeurs et aux étudiants de 3^e cycle par la [Direction des bibliothèques](#) et la [DGTIC](#) pour la durée de votre stage.

Séminaires d'insertion professionnelle

Un nombre croissant des finissants universitaires au doctorat et des stagiaires postdoctoraux seront appelés à faire carrière dans l'entreprise privée, dans les agences gouvernementales ou les organisations nationales et internationales. Dans ce contexte, la FESP offre des séminaires destinés à faire le pont entre la formation académique disciplinaire et leur éventuelle entrée en fonction dans un premier poste de chercheur hors du monde universitaire. Ces cours, siglés IPR, ont pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle par l'acquisition de compétences transversales. Pour plus de renseignements : <http://saisonsfesp.umontreal.ca/accueil/>

Autres renseignements pratiques

Déclaration de revenus auprès de Revenu Québec

La FESP et l'Université de Montréal ne sont pas en mesure de fournir des conseils sur des questions liées à l'impôt compte tenu de l'unicité de la situation financière personnelle de chaque stagiaire. En cas de doute sur les meilleures pratiques à adopter, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal ou à contacter directement les agences gouvernementales responsables.

Pour les stagiaires canadiens et résidents permanents

Pour plus d'information :

Revenu Québec : www.revenuquebec.ca/fr/default.aspx.

Pour les stagiaires internationaux

Un stagiaire non-résident peut bénéficier d'une exemption d'impôt au Québec s'il répond aux critères d'admissibilité du gouvernement. Pour prendre connaissance des conditions d'admissibilité à cette mesure, consulter le site Web du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science ([MESRS](#)) :

En ce qui concerne la demande d'exemption (et la demande de renouvellement) fiscale auprès du MESRS, vous êtes responsable de la constitution du dossier. Vous devez fournir les documents requis à la FESP qui se chargera d'envoyer la demande au MESRS. Les demandes doivent parvenir au MESRS avant le 28 février de chaque année.

La demande d'exemption fiscale initiale doit comprendre les documents suivants :

- 1) le [formulaire](#) du MESRS rempli et signé (signatures originales);
- 2) une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de 3^e cycle universitaire (Ph. D.), ou d'un équivalent reconnu par l'université; les diplômes rédigés dans une langue autre que le français, l'anglais, l'espagnol ou le latin doivent obligatoirement être traduits par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec :

OTTIAQ
2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal, QC, H3A 2S9
Tél. : 514-845-4411
www.ottiaq.org

- 3) un curriculum vitae avec une adresse au Québec;
- 4) une copie du permis de travail;
- 5) un résumé de la thèse de doctorat (environ 1 page);
- 6) la description des fonctions du stagiaire;
- 7) une copie du permis de travail

En cas de renouvellement, vous devez fournir :

- 1) le [formulaire](#) de renouvellement du MESRS;
- 2) s'il y a un changement à votre statut de stagiaire (nouveau contrat, fin de contrat, promotion, nouveau superviseur, etc.) un document explicatif doit être fourni.

Seuls les dossiers complets seront traités. Les délais de traitement des demandes par le MESRS sont de plusieurs mois. Pour toute information concernant les documents à fournir, contactez directement le MESRS.

La FESP transmet les documents et atteste du stage et de ses modalités, mais ne peut garantir l'obtention effective de cette exemption fiscale, dont l'octroi est la seule prérogative du Gouvernement du Québec.

Déclaration de revenus auprès de l'Agence du Revenu du Canada

Les sommes perçues par le stagiaire postdoctoral, directement reliées à la réalisation de son stage, sont considérées comme des revenus et sont pleinement imposables par l'Agence du Revenu Canada. Pour connaître les taux d'imposition, le stagiaire peut consulter le site web de l'Agence du Revenu du Canada à l'adresse suivante : www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html.

L'Université de Montréal (UdeM) ne prélève pas d'impôt à la source sur les bourses versées par des organismes externes aux SPB. Vous devez donc disposer de ressources financières suffisantes pour effectuer les paiements exigibles (impôts, acomptes provisionnels, etc.).

Vos interlocuteurs

- Le superviseur de stage : conditions du stage, durée, montant de la bourse;
- Le responsable administratif de l'unité, du laboratoire, du centre de recherche : renseignements, inscription, documents à fournir, lieu de stage;
- La FESP : renseignements, inscription, documents à fournir, attestations, école d'été doctorale et postdoctorale;
- La section «Développement de talents et diversité» de la direction des ressources humaines pour les SPE : rémunération, cotisations, avantages sociaux, cessation d'emploi.
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS): exemption d'impôt provincial, le cas échéant.

Adresses à retenir

Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)
2910, boulevard Édouard-Montpetit
2^e étage
Montréal, QC, H3T 1J7
Tél. : 514-343-7125
Courriel : stagiairespostdoc@umontreal.ca
Plan du métro : www.stm.info/metro/mapmetro.htm

Faculté de médecine vétérinaire
Campus St-Hyacinthe
3200 rue Sicotte
St-Hyacinthe, QC, J2S 2M2
Tél. : 450-773-8521 ou 514-345-8521
Pour un plan du Campus St-Hyacinthe, consultez
www.medvet.umontreal.ca/infoGen/plan_general.html.

Le plan du campus : plancampus.umontreal.ca

Le plan du métro de Montréal : www.stm.info/fr/infos/reseaux/metro . Le service « tous azimuts » de la STM permet de planifier votre trajet à Montréal : www.stm.info/azimuts/index.htm.

Logement

Vous trouverez ci-dessous plusieurs liens pour vous aider dans vos recherches d'un logement temporaire :

- www.logement.umontreal.ca
- www.residences-etu.ca
- www.logement.umontreal.ca/trouver/temporaire.htm
- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca
- www.residences-uqam.qc.ca
- www.laberge.qc.ca
- www.appartcolocmontreal.com
- www.annemasoeuranne.com
- montreal.kijiji.ca/
- www.lespac.com/
- www.getyourplace.ca/#!_francais

ANNEXE- Liste des stages postdoctoraux

Numéro du programme de stage	Intitulé du programme de stage
477010	Stage postdoctoral en administration des services de santé
480110	Stage postdoctoral en administration éducation
480010	Stage postdoctoral en administration scolaire
400510	Stage postdoctoral en aménagement
445510	Stage postdoctoral en anatomie
480510	Stage postdoctoral en andragogie
446010	Stage postdoctoral en anesthésie
405010	Stage postdoctoral en anthropologie
405510	Stage postdoctoral en bibliothéconomie
446510	Stage postdoctoral en biochimie
446810	Stage postdoctoral en bio-informatique
446610	Stage postdoctoral en biologie moléculaire
451110	Stage postdoctoral en biopathologie cellulaire
446511	Stage postdoctoral en biochimie clinique
408010	Stage postdoctoral en cardiologie
406010	Stage postdoctoral en chimie
468510	Stage postdoctoral en chimie médicinale
447010	Stage postdoctoral en chirurgie
422510	Stage postdoctoral en communication
406510	Stage postdoctoral en criminologie
407010	Stage postdoctoral en démographie
481110	Stage postdoctoral en didactique
432510	Stage postdoctoral en droit
481510	Stage postdoctoral en éducation comparée
482010	Stage postdoctoral en éducation préscolaire - enseignement primaire
481010	Stage postdoctoral en enseignement secondaire et collégial
441010	Stage postdoctoral en environnement et météo
407510	Stage postdoctoral en études anciennes
413510	Stage postdoctoral en études anglaises
417110	Stage postdoctoral en études cinématographiques
409510	Stage postdoctoral en études classiques
424511	Stage postdoctoral en études européennes (Institut)
414511	Stage postdoctoral en études françaises
412510	Stage postdoctoral en études slaves
484510	Stage postdoctoral en fondements éducation
453510	Stage postdoctoral en génie biomédical
415510	Stage postdoctoral en géographie
416010	Stage postdoctoral en géologie
450710	Stage postdoctoral en hématologie-oncologie
416510	Stage postdoctoral en histoire
417010	Stage postdoctoral en histoire de l'art
426010	Stage postdoctoral en histoire sociopolitique des sciences
477510	Stage postdoctoral en hygiène
417510	Stage postdoctoral en informatique
445010	Stage postdoctoral en internat multidisciplinaire
445011	Stage postdoctoral en internat rotation
418010	Stage postdoctoral en linguistique
413710	Stage postdoctoral en littérature
414010	Stage postdoctoral en littérature comparée
414510	Stage postdoctoral en littératures de langue française

Numéro du programme de stage	Intitulé du programme de stage
408510	Stage postdoctoral en littératures et langues modernes
419010	Stage postdoctoral en mathématiques
449010	Stage postdoctoral en médecine
430010	Stage postdoctoral en médecine dentaire
448310	Stage postdoctoral en médecine familiale
448311	Stage postdoctoral en médecine familiale, urgence
455510	Stage postdoctoral en médecine nucléaire
448010	Stage postdoctoral en médecine et chirurgie expérimentale
485010	Stage postdoctoral en mesure et évaluation en éducation
450010	Stage postdoctoral en microbiologie immunologie
499810	Stage postdoctoral en multidisciplinaire
460010	Stage postdoctoral en musicologie
460012	Stage postdoctoral en musique
461510	Stage postdoctoral en musique (mention histoire)
422110	Stage postdoctoral en neuropsychologie
453011	Stage postdoctoral en neurosciences
432010	Stage postdoctoral en nutrition
450510	Stage postdoctoral en obstétrique-gynécologie
447510	Stage postdoctoral en ophtalmologie
465510	Stage postdoctoral en optométrie
485510	Stage postdoctoral en orthopédagogie
475010	Stage postdoctoral en orthophonie et audiologie
451010	Stage postdoctoral en pathologie
451210	Stage postdoctoral en pathologie et biologie cellulaires
451510	Stage postdoctoral en pédiatrie
451511	Stage postdoctoral en pédiatrie et néonatalogie
469010	Stage postdoctoral en pharmacodynamie et biochimique
469510	Stage postdoctoral en pharmacognosie
452010	Stage postdoctoral en pharmacologie
496015	Stage postdoctoral en phénomène des drogues
419510	Stage postdoctoral en philosophie
452510	Stage postdoctoral en physiologie
420010	Stage postdoctoral en physique
454010	Stage postdoctoral en psychiatrie
421010	Stage postdoctoral en psychoéducation
422010	Stage postdoctoral en psychologie
422011	Stage postdoctoral en psychologie
481310	Stage postdoctoral en psychopédagogie
422012	Stage postdoctoral en psychologie –recherche et intervention
454510	Stage postdoctoral en radiologie diagnostique
455010	Stage postdoctoral en radio-oncologie
474310	Stage postdoctoral en réadaptation
423010	Stage postdoctoral en relations industrielles
448110	Stage postdoctoral en santé communautaire
448111	Stage postdoctoral en santé publique
440210	Stage postdoctoral en santé : environnement et travail
424510	Stage postdoctoral en science politique
435010	Stage postdoctoral en sciences activité physique
423510	Stage postdoctoral en sciences biologiques
448410	Stage postdoctoral en sciences biomédicales
448510	Stage postdoctoral en sciences cliniques
465610	Stage postdoctoral en sciences de la vision
424010	Stage postdoctoral en sciences économiques
424110	Stage postdoctoral en sciences humaines appliquées

Numéro du programme de stage	Intitulé du programme de stage
463010	Stage postdoctoral en sciences infirmières
415010	Stage postdoctoral en sciences médiévales
453010	Stage postdoctoral en sciences neurologiques
470010	Stage postdoctoral en sciences pharmaceutiques
474310	Stage postdoctoral en sciences de la réadaptation
458110	Stage postdoctoral en sciences vétérinaires
465610	Stage postdoctoral en sciences de la vision
425010	Stage postdoctoral en service social
425510	Stage postdoctoral en sociologie
456010	Stage postdoctoral en soins intensifs
419410	Stage postdoctoral en statistique
486010	Stage postdoctoral en technologie éducation
488510	Stage postdoctoral en théologie
490510	Stage postdoctoral en théologie et sciences de la religion
489010	Stage postdoctoral en théologie et études bibliques
489510	Stage postdoctoral en théologie et études pastorales
418011	Stage postdoctoral en traduction
450310	Stage postdoctoral en virologie
450311	Stage postdoctoral en virologie et immunologie